

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 mai 2018

Date de la convocation : 15/05/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient présents:

M. Thierry KOVACS, Président,
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : M. Manuel BELMONTE à M. Frédéric BELMONTE, Mme Michèle CEDRIN à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à Mme Annie DUTRON, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à Mme Maryline SILVESTRE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. René PASINI, M. Daniel PARAIRE à M. Bernard LINAGE, M. Jacques THOIZET à M. Jean-François MERLE.

Absents : M. Christophe BOUVIER, Mme Hermine PRIVAS, M. Thierry QUINTARD.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **PETITE ENFANCE** : Subvention du Département de l'Isère pour soutien aux Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Rapporteur : Lucette GIRARDON TOURNIER

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre de sa politique en faveur de la Petite enfance a mis en place des subventions pour soutenir les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) : ces financements sont destinés à favoriser l'accueil des Enfants en situation de handicap et les actions qui participent au développement de la qualité de l'accueil.

Parmi les actions qui entrent dans ce cadre figurent notamment les séances d'analyse de la pratique mises en place dans tous les EAJE de l'Agglomération. L'analyse de la pratique est un temps de parole avec un intervenant extérieur (psychologue, psychothérapeute, etc..) qui permet aux équipes en toute neutralité de mettre des mots sur les situations difficiles vécues avec les enfants ou les parents pour les mettre à distance, et analyser ce qui se joue dans la relation.

Ce financement pourra concerner également des activités culturelles et des sorties dont un concert Baby jazz, des aménagements d'espaces dans différents EAJE, ainsi que la prise en charge d'un accompagnement pour des personnels souhaitant valider un diplôme par acquis de l'expérience.

Dans le cadre de sa compétence Petite enfance, il convient que le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter du département cette aide pour les EAJE de Vienne Condrieu Agglomération situés sur le territoire de l'Isère.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

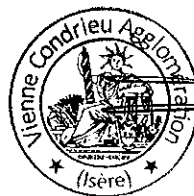
APPROUVE la sollicitation du Département de l'Isère pour le soutien de des établissements d'accueil du jeune enfant de l'Agglomération situés en Isère.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 22 mai 2018

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le
et a été publiée le

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS